

Unité Capitalisable Complémentaire SKATEBOARD Associé au BPJEPS APT

« Animateur Skate »





Qu'est-ce que c'est?

L'UCC Skateboard rattaché au BPJEPS APT est un complément de formation et de compétence permettant d'encadrer <u>contre rémunération</u> des <u>activités</u> d'animation (initiation et découverte) en Skate.



Les conditions d'accès:

BPJEPS APT

 Être titulaire ou le cas échéant être en cours de formation) du BPJEPS activités physiques pour tous



Tests préalables Skate

 Maitriser les éléments techniques de base du Skateboard. (test technique BIF Skate)

Sont dispensés les titulaires du BIF Skate

La formation

- 55h de formation
 - 35h en centre de formation.
 - 20h en alternance.
- Les compétences visées :
 - Organiser des **prestations d'animation** (découverte, initiation, démonstration, promotion) en Skate
 - Conduire des cycles d'apprentissage du skateboard en sécurité
 - Participer à la gestion et à la maintenance de l'équipement et du matériel skateboard



L'évaluation

1 UC à valider

UC1: conduire des cycles d'apprentissage en Skateboard

Les passerelles de l'UCC Skateboard:

 DEJEPS: DISPENSE Exigences préalables à l'entrée en formation



Coût et Renseignements

Se référer au calendrier National des formations

Site web Ministère chargé des sports :

http://www.sports.gouv.fr/emplois-metiers/decouvrir-nosoffres-de-formations/BPJPES/Calendrier/